

Published on *Orientation Auvergne-Rhône-Alpes* (<http://www.orientation.auvergnerhonealpes.fr>)

[Accueil](#) > "1 jeune, 1 solution" : des mesures pour accompagner vos projets

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Contre les effets de la crise sanitaire, les ministères du Travail, de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ont mis en place **des solutions pour vous permettre d'avancer dans vos projets.**

Envie de formation

Vous n'avez pas de diplôme professionnel ou vous ne souhaitez pas continuer vos études universitaires ? 100 000 nouvelles formations professionnelles sur toute la France vont être créées dans les secteurs qui recrutent : les métiers de la transition écologique, du soin et de la santé, du numérique ... [Recherchez une formation en région Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Des places supplémentaires en formation ont aussi été débloquées : que ce soit en CAP, pour une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) ou en licence et en instituts de soins paramédicaux. Pour connaître ces possibilités, contactez [votre CIO](#) le plus proche ou le [SCUIO](#) de votre université.

Envie de réorientation en découvrant des métiers d'avenir

Vous avez entre 16 et 18 ans, n'êtes plus scolarisé. L'[Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes \(AFPA\)](#) propose **un programme pour vous accompagner dans votre projet professionnel** (découverte de secteurs professionnels, formations ...).

Besoin de vous insérer professionnellement

En fonction de votre projet, vous pouvez aussi bénéficier (ou au moins l'entreprise) d'aides pour le mener à bien.

Par exemple, les entreprises qui recrutent :

- un jeune de **moins de 25 ans** en CDD ou CDI, entre août 2020 et janvier 2021, peuvent bénéficier d'une **aide de 4 000€**.

- un **alternant** (apprentissage ou contrat de professionnalisation) peuvent bénéficier d'une **aide exceptionnelle de 5000€** (si vous avez moins de 18 ans) ou de **8 000€** (si vous avez plus de 18 ans).

Par ailleurs :

- l'Etat prévoit une **augmentation du nombre des missions de [Service Civique](#)**. C'est un bon moyen d'acquérir une première expérience et d'enrichir votre CV.
- Si vous êtes sensibilisé à la **transition écologique**, que vous êtes diplômé(e) d'un Bac+2, et que vous envisagez de travailler dans une petite ou moyenne entreprise, le [Volontariat territorial en entreprise \(VTE\)](#) peut vous intéresser. Dans ce cas, votre entreprise d'accueil pourra obtenir une prime de 4000€ à la signature du contrat.
- Si vous souhaitez devenir **éducateur ou animateur dans le domaine sportif**, le programme [SESAME](#) est renforcé et peut vous accompagner.

Enfin, si vous rencontrez **des difficultés sociales et professionnelles** rendant difficile l'accès à un emploi rapprochez-vous :

- de votre conseiller Pôle Emploi pour vous informer sur les [Parcours emploi compétences \(PEC\)](#) et le [Contrat d'initiatives emploi CIE](#) ou l'[Accompagnement intensif Jeunes \(AIJ\)](#)
- de votre conseiller de Mission locale, il pourra vous orienter sur le Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et la Garantie jeunes.

+ d'infos :

Retrouvez l'intégralité du [plan #1jeune1solution](#) et toutes les [mesures Jeunes](#) sur le site du ministère de Travail et de l'Emploi

- [Orientation](#)
- [Emploi](#)
- [Métiers](#)
- [Alternance](#)

15 Octobre
